

Brasser les milliards de l'État grâce au carrousel de la TVA : un guide pratique avec la série *D'argent et de sang* de Xavier Giannoli

Mathias Szpirglas, IRG, Univ Gustave Eiffel, Univ Paris-Est Créteil, F-77454 Marne-la-Vallée, France

Carol-Anne Loher Delalune, GRANEM, IAE Angers, Université d'Angers.

Résumé :

Cet article explore l'utilisation de la série télévisée *D'Argent et de Sang* comme outil pédagogique pour l'enseignement de la finance et de la fiscalité. La série illustre les mécanismes complexes de la fraude à la TVA (carrousel de TVA) sur le marché des quotas carbone, révélant les failles réglementaires et les interactions entre acteurs étatiques, financiers et criminels. S'appuyant sur un cadre théorique combinant pédagogie et analyse critique des représentations fictionnelles, cette étude met en lumière comment des supports narratifs immersifs favorisent la compréhension des concepts financiers complexes (TVA, marchés carbone, blanchiment) et des enjeux éthiques associés.

La méthodologie repose sur l'analyse qualitative des contenus de la série et leur confrontation à des données historiques et institutionnelles. Les résultats montrent que la série, combinant réalité et fiction, renforce l'engagement des étudiants, tout en nécessitant un accompagnement pour éviter les simplifications et biais cognitifs. Ces conclusions ouvrent des perspectives prometteuses pour enrichir les pratiques pédagogiques en gestion.

Mots-clés : pédagogie du management, finance, fraude à la TVA, quiproquo, représentations

L'enseignement de la comptabilité et de la finance peut parfois être perçu comme complexe ou rébarbatif par les étudiants, voire par les enseignants, et présente ainsi un défi d'attractivité, notamment dans les filières non comptables. Pour répondre à ce défi, les pédagogues cherchent régulièrement à diversifier leurs approches. Les études récentes en pédagogies prouvent un intérêt croissant pour les approches innovantes (Martin & Padula, 2018), que ce soit par l'utilisation de Rubick's Cube (Denois & Loher-Delalune, 2024), de jeux pédagogiques (Fournier-Noel et al., 2024; Lépinard, 2020, 2023; Walther & Juel Larsen, 2020; Zainuddin et al., 2020) ou encore par des formes narratives tels que l'écriture de la fiction (Szpirglas, 2022) ou les séries télévisées. En effet, celles-ci offrent une opportunité unique d'illustrer et d'étudier des concepts managériaux ou financiers complexes en offrant le recul et la dédramatisation (Agogué & Sardais, 2019; Aubert, 2020; Aubert & Meyronin, 2017; Szpirglas, 2023; Tellier & Martin, 2022). Ces approches de l'apprentissage par la fiction permettent à la fois aux étudiants d'éprouver une variété d'expériences vécues et de construire des savoirs en action (Clémot, 2022; Laugier, 2019). A l'instar de Phillips (1995), ou de (Grimand, 2009, 2022; Hällgren & Buchanan, 2020; Pezé & Théron, 2017), ou encore de O'Boyle et Sandonà (2014), et Bay et Felton (2012), il est maintenant admis que l'enseignement des sciences de gestion et du management puisse être aidé, voire amélioré, par l'usage en cours, d'œuvres de fiction, sérielles ou non.

Cet article propose d'explorer l'utilisation de la série télévisée *D'Argent et de sang* (Giannoli et al., Giannoli, 2024)¹, qui développe l'histoire d'une fraude financière massive lors du lancement du marché des quotas carbone, comme un outil pédagogique pour l'enseignement de la finance. Nous avons noté en parallèle que des étudiants eux-mêmes s'emparaient de ce matériau de fiction sérielle pour nourrir leurs travaux. En juin 2023, nous avons, par exemple,

¹ Xavier Giannoli, « D'argent et de sang », *D'argent et de sang*, février 2024.

relevé l'intégration d'une référence à cette série télévisée comme illustration des mécanismes de fraudes fiscales, dans un mémoire de master 1 CCA (Comptabilité Contrôle Audit).

La série *d'Argent et de sang* a été diffusée sur Canal+ d'octobre 2023 à février 2024 et relate l'enquête menée par le tout nouveau Service National des Douanes Judiciaires (SNDJ) sur l'une des plus grandes fraudes financières françaises - Le carrousel de la TVA. Cette fraude, déjà usitée sur des marchés traditionnels s'est développée avec une ampleur sans précédent sur le marché des quotas carbone lors du lancement de celui-ci en 2008-2009. Ce marché, conçu pour réduire les émissions de CO₂ en incitant les entreprises à adopter des technologies plus propres, a rapidement attiré l'attention de fraudeurs pour trois raisons principales : Une faille réglementaire, la rapidité des transactions et l'application d'une TVA forte sur les produits financiers disponibles sur ce marché.

La série décrit habilement, durant 12 épisodes de 52 minutes, le point de vue des fraudeurs (Fitoussi et Bouli, deux petits escrocs de la communauté juive de Belleville et Attias, trader et golden boy de la communauté juive du 16^{ème} arrondissement de Paris) en explorant leurs raisonnements et le déploiement de leurs actions, mais également l'enquête menée par le directeur du SNDJ (Weynachter) et les rôles de contrôle et de régulation des instances politiques (ministère de l'économie et des finances, commission d'enquête parlementaire) et financières (Caisse des Dépôts et Consignation), ainsi que les institutions régissant les marchés financiers des droits à polluer (Overgreen, dans la série, Bluenext en réalité). La mise en évidence de ces différents points de vue permet d'expliquer les failles du système qui seront exploitées par les escrocs, mais aussi de comprendre l'ampleur et les processus de cette fraude.

Dans cette perspective, cet article s'interroge sur le management des ressources au 21^e siècle, en interrogeant les ressources pédagogiques non conventionnelles comme leviers pour

sensibiliser aux enjeux éthiques, institutionnels et organisationnels liés à la gestion de ressources fiscales dans un environnement complexe.

De là, à travers cette série, les étudiants peuvent non seulement appréhender les mécanismes de fraude et les enjeux de régulation des marchés, mais aussi développer une compréhension plus nuancée des dynamiques économiques et éthiques qui sous-tendent de tels événements.

En effet, dans un premier temps, la série offre une représentation dramatique et détaillée d'événements réels, constituant ainsi un puissant outil pédagogique pour l'enseignement de la finance. Elle permet aux étudiants de se plonger dans la complexité des marchés financiers et de comprendre les effets secondaires d'une réglementation inadéquate ou au mieux, inadaptée. En illustrant les motivations et les actions des différents acteurs impliqués (fraudeurs, régulateurs, investisseurs, et autorités judiciaires), la série éclaire des concepts financiers tels que la fiscalité, la régulation des marchés, le comportement des investisseurs, et la gestion des risques financiers.

Dans un deuxième temps, la série aborde les dimensions éthiques et morales liées aux pratiques financières, un aspect souvent négligé par les manuels de finance traditionnels. Elle permet ainsi aux étudiants d'appréhender la réalité des dilemmes éthiques auxquels les professionnels de la finance et les décideurs politiques peuvent être confrontés. Elle contribue également à les faire réfléchir sur la responsabilité sociale des organisations qui régulent et organisent ce marché.

Finalement, la série s'intéresse aussi aux difficultés inhérentes à l'enquête pour laquelle Weynachter a très vite l'intuition d'une fraude à la TVA. Il a, comme nous allons le montrer plus loin, une vision très précise des intentions des fraudeurs, mais rencontre de grandes difficultés à en réunir des preuves : « Le jour où on les convoque c'est le jour où on a un lien

direct entre une de leurs sociétés moisiées et le marché du carbone, tant qu'on a pas ça on a rien » (épisode 3, 9'40).

En examinant comment *D'Argent et de sang* peut être intégré dans le cadre d'un cours de finance, cet article s'intéresse aussi, aux avantages et limites de l'utilisation des séries télévisées comme supports pédagogiques. Il explore les opportunités offertes par ces récits pour enrichir le dialogue avec la société et favoriser une meilleure compréhension des phénomènes financiers, tout en soulignant les précautions à prendre pour éviter les simplifications ou les interprétations biaisées.

De là, il nous semblait intéressant de poser la question suivante : **en quoi la série *d'Argent et de sang* peut-elle contribuer à la formation des futurs professionnels du chiffre² dans le repérage des fraudes à la TVA ?**

Pour répondre à cette question, nous aborderons, tout d'abord, l'utilisation des séries comme outil pédagogique avant d'élaborer la richesse des mécanismes financiers développés dans la série. Puis nous développerons comment la série peut être utilisée pour apprendre à détecter les fraudes afin de s'en prémunir. Pour conclure nous discuterons de l'utilisation de la série pour engager des discussions sur la différence entre les faits historiques et leur représentation fictionnelle, en aidant les étudiants à développer une pensée critique.

I. La série comme outil pédagogique

A l'ère des plateformes de streaming, les étudiants sont férus de contenus audiovisuels disponibles facilement au plus grand nombre. La question d'utiliser ce divertissement dans la pédagogie devient alors légitime. Nous verrons dans un premier temps que les séries télé peuvent apparaître comme des outils ludiques pour améliorer l'engagement et la motivation

² Comptables, experts-comptables, auditeurs, broker, régulateurs, contrôleurs fiscaux, etc...

des étudiants. Cependant, nous verrons, dans un second temps, que cet avantage peut être discuté pour la possible confusion qui pourrait apparaître entre fiction et réalité.

A. Engager et motiver les étudiants avec les séries télé

L'une des principales opportunités offertes par l'utilisation des séries télévisées, telles que *D'Argent et de sang*, dans l'enseignement de la finance, est leur capacité à captiver et à motiver les étudiants. Si la pratique du visionnage compulsif peut être considéré par certains comme une pure perte de temps, « il ne paraît pas absurde de vouloir permettre, à l'amateur de séries télévisées, de rattraper le temps apparemment perdu à les regarder en se servant de l'expérience ainsi acquise comme d'un moyen de devenir meilleur » (Clémot, 2022, p 16). Dès lors, les concepts financiers, qui sont souvent perçus comme abstraits ou difficiles d'accès, peuvent sembler plus tangibles et compréhensibles lorsqu'ils sont intégrés dans un récit dramatique. Les séries télévisées permettent d'incarner des problématiques financières complexes en les ancrant dans des histoires concrètes, avec des personnages auxquels les étudiants peuvent s'identifier ou qu'ils peuvent analyser. Elles vont permettre aussi de les ancrer dans les actions que le spectateur voit se déployer devant lui.

Par exemple, en suivant les péripéties des protagonistes de *D'Argent et de sang*, les étudiants sont plongés dans le quotidien de ceux qui opèrent sur les marchés financiers, leur offrant une perspective immersive sur les défis et les dilemmes auxquels ces acteurs sont confrontés. Cette immersion narrative peut accroître leur engagement, rendant l'apprentissage non seulement plus interactif, mais aussi plus mémorable.

B. Faire la différence entre réalité et fiction

Un écueil dans lequel pourrait tomber l'utilisation des séries télévisées en cours réside dans la nécessité de distinguer clairement entre les éléments fictionnels et les faits historiques ou conceptuels. Les séries, comme *D'Argent et de Sang*, mélangent souvent des éléments réels

avec de la fiction pour romancer et renforcer la dramaturgie. De nombreux auteurs, qu'ils soient en sciences de gestion ou dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, montrent que le réel est un construit, une représentation dans lequel les acteurs jouent un rôle : « le monde est (...) une scène, peuplée de pauvres acteurs qui s'agitent bel et bien pendant une heure et puis qu'on n'entend plus » (Goffman, 1974, p 132).

Pour surmonter cette difficulté, il est essentiel que les enseignants accompagnent le visionnage de la série à l'aide d'un travail critique approfondi. Par exemple dans le cas de la série *d'Argent et de sang*, il est utile de comparer les événements et les personnages de la série avec des sources académiques (Maheo & Dodeler, 2018; Perrotin, 2018) ou des enquêtes sur la fraude des quotas de carbone (Arfi, 2019; Cour des comptes, 2012). Cette approche permettrait de clarifier les limites entre réalité et fiction et d'encourager une analyse plus rigoureuse des contenus médiatiques.

C. Faire accepter la méthode auprès des étudiants

L'acceptation de l'utilisation de séries télévisées comme support pédagogique n'est pas évidente. Certains étudiants peuvent ne pas prendre ces supports au sérieux, les considérant comme de simples divertissements plutôt que des outils réellement éducatifs. Cette perception peut diminuer l'efficacité de l'approche si elle n'est pas correctement encadrée.

De plus, les étudiants peuvent réagir de manière diverse à ces supports, selon leur sensibilité personnelle, leur culture, ou leur niveau de connaissance préalable. Par exemple, les scènes dramatiques ou moralement ambiguës de *D'Argent et de sang* peuvent susciter des réactions émotionnelles fortes, ce qui peut à la fois être un atout (en favorisant l'engagement et la mémorisation) et un obstacle (si ces émotions interfèrent avec l'objectivité nécessaire à l'analyse critique).

Pour pallier ces défis, il est crucial que l'enseignant crée un environnement de discussion où les étudiants se sentent à l'aise pour exprimer leurs opinions et questionner ce qu'ils voient. Des débriefings après les visionnages, des discussions structurées, et l'utilisation de questionnaires peuvent aider à canaliser les réactions des étudiants et à les guider vers une compréhension plus approfondie des concepts abordés.

Comme le contenu de la série est riche, il permet d'aborder de nombreux concepts techniques, comme nous allons le voir à présent.

II. La série *d'Argent et de sang* : un outil pédagogique pour vulgariser des concepts techniques

Les mécanismes financiers et managériaux décrits dans la série sont nombreux, certains sont peu complexes ; gérant de paille (C) et blanchiment d'argent (D) quand d'autres entraînent des difficultés de compréhension lors de leur enseignement ; Marché financier (A) ou carrousel de la TVA (B). Néanmoins tous ces concepts sont protéiformes et l'utilisation d'un exemple illustré permet de les ancrer dans une forme de réalité.

A. Les marchés financiers et particulièrement le marché des quotas carbone

Le principal concept développé en filigrane tout au long de la série est celui des marchés financiers et particulièrement du marché des quotas carbone sur lequel se situe toute l'action de la série. Ce marché spécifique est décrit dès le début de la série ainsi :

« Pour lutter contre le réchauffement climatique les États imposeront chaque année aux entreprises polluantes une limite d'émission de Co2 à ne pas dépasser. Si une entreprise devait être amené à dépasser cette limite, elle devra alors acheter une sorte de « droit à polluer », même si la formule est contestable, c'est-

à-dire acheter des quotas de Co2. Ces quotas seront échangeables sur notre marché Overgreen, une entreprise qui n'aurait pas dépasser sa limite de quota pourra librement échanger avec une entreprise qui en aurait besoin. Ces quotas seront soumis à la TVA ce qui promet un rendement fiscal pour l'État » (extrait de la présentation du marché, épisode 1, 27').

Cette description peut servir de point de départ pour aborder les droits à polluer dont la création remonte au protocole de Kyoto signé en 1997. Cela permet de développer l'histoire de ces droits et de ce marché tout en prolongeant jusqu'à l'actualité et la nouvelle réglementation CSRD. Ainsi pourront être abordées des problématiques incontournables actuelles comme l'aspect déclaratif des émissions, la taxonomie et le développement d'indicateurs, qui sont très bien évoquées dans la série.

L'objectif dès l'ouverture du marché est clairement énoncé ; il s'agit de faire de Paris la première place boursière sur ce marché avec un objectif de 20 milliards d'euros d'échange. Ce but a été atteint puisqu'à ce jour la place de Paris se positionne comme la première émettrice en volume de *green bonds* avec au total 33.7 milliards de dollars depuis 2009.

En revanche le marché du quota carbone à sa création présente la double singularité d'avoir une TVA à taux normal (19.6% à l'époque) adossé sur les produits financiers et d'être géré par la Caisse des Dépôts, au lieu de Bercy. Ce sont ces particularités qui permettront aux escrocs de Belleville de développer une arnaque à la TVA nommée carrousel de TVA.

B. Le mécanisme du carrousel de la TVA.

Lorsque l'on s'intéresse au carrousel de la TVA, on peut noter que cette fraude est inhérente au système de la TVA et qu'elle est utilisée couramment dans la communauté des escrocs de Belleville. Son concept est expliqué dans la série ainsi : « Une société Française (fait des achats) (...) dans un pays de l'UE (...), la loi c'est (que...) tout se fait hors taxe, une fois que la

société Française a acheté à ses sociétés étrangères, elle revend en France a une autre société française (...) en ajoutant 20% de TVA, (...) elle doit les (déclarer et les) reverser à l'administration fiscale. Elle va encaisser les 20% (et les) verser sur un compte offshore. (...) La société disparaît avant que le fisc puisse réagir. » (Weynachter, épisode 1, 29'59).

Dans le cadre d'une transaction à l'échelle de l'Union Européenne, c'est à l'entreprise acheteuse (cliente) d'auto liquider la TVA, c'est à dire de verser directement la TVA à l'État. Or, sur le marché des quotas carbone, l'État s'est engagé à verser immédiatement, par le biais de la caisse des dépôts, le crédit de TVA aux entreprises.

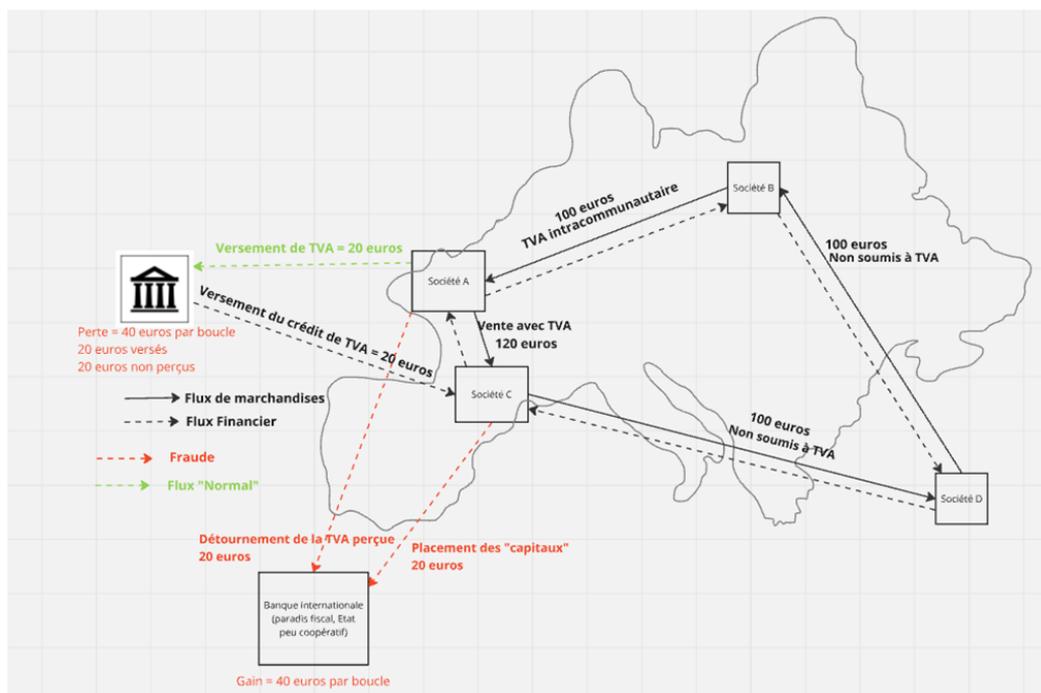


Figure 1 : Mécanismes du carrousel de la TVA

Sur le schéma ci-dessus nous constatons des échanges de flux de marchandises (ou quota carbone dans notre cas) représentés par des flèches pleines, ces échanges ont lieu entre une entreprise basée en France et une entreprise au sein de la communauté européenne. La revente de ce produit, acquis sans TVA, à une entreprise française permet de générer de la TVA,

normalement reversée à l'Etat (flèche verte) mais qui sera détournée dans le cadre d'une fraude (flèches rouges).

C'est une fraude qui implique de nombreux acteurs : des entreprises et des banques dans différents pays, l'État français, les marchés financiers et la Caisse des Dépôts. Le mécanisme devenant ainsi plus difficilement détectable par les parties prenantes, qui n'en aperçoivent pas la globalité. Ces différences de représentations, non repérées par les utilisateurs normaux du système, s'apparente à une situation de quiproquo (Szpirglas, 2006a) qui sera exploitée par les fraudeurs.

C. Les gérants de pailles

La série décrit progressivement la fraude en commençant par l'ouverture de multiples comptes dans des banques asiatiques par de jeunes femmes accompagnées du protagoniste principal : Fitoussi. Celui-ci les rémunère pour qu'elles signent en tant que gérantes des sociétés créées, celles-ci sont créées en masse. Ces gérantes seront les premières à être arrêtées par les services des douanes.

Ce passage, dès le début de l'épisode 1, définit la notion de « gérant de paille » et introduit (ou réintroduit) les règles légales auxquelles sont soumises les entreprises et les dirigeants : « c'est quelqu'un comme vous qui donne son nom à des escrocs contre de l'argent pour faire semblant de gérer une société la plupart du temps frauduleuse » (Weynachter, épisode 1, 32'33).

La représentation de la création de ses sociétés à l'étranger permet d'aborder les notions de droit international, de société offshore et les nouvelles lois de collaboration internationales notamment contre les fraudes fiscales et le blanchiment d'argent.

D. La lutte contre le blanchiment d'argent

La série *D'Argent et de sang* est aussi un terrain fertile pour développer les notions de blanchiment d'argent, notamment dans l'épisode 2 (42') « Quand ils ont accumulé cet argent ça part en offshore (Hong Kong, Chypre) où ils blanchissent et prennent du cash (Dubai, Panama,...) », mais également, les autorités de contrôle. Ainsi au début de l'épisode 2 (entre les minutes 16 et 19), deux autorités sont mentionnées : l'AMF (L'Autorité des Marchés Financiers) et son rôle d'enquête et les signalements auprès de Tracfin (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits FINANCIERS clandestins, soit les services de renseignement français chargés de la répression du blanchiment d'argent). Cet extrait peut servir de point de départ pour l'enseignement du contrôle et de la régulation des marchés financiers autant que pour la réglementation lié aux différents métiers « C'est très réglementé et surveillé avec un niveau de surveillance augmenté et des courtiers agréés ; des brokers » (épisode 2, 46'53).

Le fonctionnement de Tracfin est notamment essentiel pour l'ensemble des futurs professionnels du chiffre qui auront une obligation morale et légale d'utiliser cette plateforme pour signaler tout soupçon de fraudes rencontré dans l'exercice de leur profession.

Mais, afin de pouvoir signaler une fraude, il est en revanche impératif d'être en capacité de la détecter et donc de comprendre son mécanisme, ce que, encore une fois, la série permet de faire.

III. Comprendre la fraude, la détecter et l'arrêter

A. Un quiproquo pour hacker le système de l'auto-liquidation de la TVA

Les acteurs agissent au travers de représentations de leur environnement (organisation, système technique, systèmes de règles) qu'ils construisent à partir de connaissances disponibles. Il arrive que les représentations ne soient pas concordantes. En ce cas, deux possibilités se présentent ; soit ces représentations disjointes sont saillantes pour les acteurs

entraînant des processus de résolution de controverses ou des conflits, soit celles-ci ne sont pas saillantes, plongeant les acteurs dans une situation de crise latente qui va perdurer jusqu'à ce que leurs représentations ne redeviennent visibles. Ces situations qu'on peut appeler situations de quiproquo, décrivent « le fait d'une personne qui a donné, pris, fait ou dit une chose pour une autre. Le quiproquo est alors un déroulement du langage qui masque l'ambiguïté des mots. » (Szpirglas, 2006a). Pour les désamorcer, il convient d'être en mesure de lever l'ambiguïté, c'est-à-dire la variabilité du sens des objets. Chez Weick (1995), l'existence même de cette ambiguïté, suffit à engager les acteurs dans un processus de *sensemaking*, afin d'en construire le sens. Mais rien ne dit que les représentations ainsi construites soient en adéquation avec la réalité, ni qu'elles soient cohérentes avec celles des autres acteurs. S'ils se trouvent dans cette situation, les acteurs du système n'ont pas conscience du quiproquo existant, mais d'autres utilisateurs du système peuvent en profiter et le détourner à leur avantage. C'est notre acceptation du « hacking » qui permet de considérer « le pirate (« hacker ») comme l'auteur (...) de quiproquos existants, mais cachés aux yeux des utilisateurs » normaux du système (Szpirglas, 2006b).

Une fois établie cette hypothèse de travail, nous pouvons identifier les paramètres qui favorisent l'apparition des quiproquos :

- Une polysémie ni trop petite, ni trop grande de l'objet de la situation,
- La qualité et la quantité des échanges sur l'objet de la situation de gestion considérée permettant d'évaluer la saillance de la polysémie,
- Si des connaissances en conception sont nécessaires à l'utilisation du système technique ou organisationnel.

Leur repérage permettrait aux professionnels du chiffre d'être en capacité de les détecter à temps et de les désamorcer. Attirer leur attention sur ces éléments durant leur formation,

accroîtrait donc leur vigilance et leur capacité à agir précocement pour traiter cette fraude qui ne dit pas son nom.

B. Des quiproquos en pagaille dans la fraude à la TVA sur le marché des quotas carbone

Ces quiproquos apparaissent notamment au niveau des « philosophies gestionnaires » (Hatchuel & Weil, 1992) de chacun des acteurs. Si l'on entend par philosophie gestionnaire : « le(s) système(s) de concepts qui désign(ent) les objets et les objectifs formant les cibles d'une rationalisation » (Hatchuel et Weil, 1992, p 124), alors celles-ci peuvent être résumées pour l'ensemble des acteurs, à l'adage populaire : *tous les moyens sont bons pour gagner de l'argent*. Or, cet adage est polysémique et s'applique à la fois à l'État français, à la Caisse des Dépôts (banque cautionnée par l'État), aux fraudeurs et à Overgreen.

D'un côté nous avons un nouveau marché financier : celui des quotas carbone, ici incarné par la société Overgreen (Bluenext, dans le monde réel). Créé à la suite du protocole de Kyoto, il est fortement encouragé par l'État Français qui y voit un double intérêt :

1. traiter de problématiques écologiques en politique intérieure et générer un nouvel impôt dont les recettes seront reversées sous forme de réduction d'impôts ou chèque vert pour les particuliers (Déclaration du président N. Sarkozy, 10/09/2009).
2. devenir la première place financière pour les investissements verts : « Notre objectif est d'amener le marché carbone à plus de 20 milliards d'échanges d'ici un an, (et) faire de Paris la première place boursière du monde sur ce marché » (Moulinier, directeur d'Overgreen, épisode 2, 45'17).

Du fait de l'ampleur des transactions escomptés sur ce nouveau marché, le gouvernement a souhaité percevoir un impôt sur ces transactions. Pour différentes raisons dont nous n'avons pas la place de parler ici, il a été décidé de mettre en place une TVA sur les quotas carbone.

Dès lors, l'État espère le (« décollage ») du marché car « plus il y aura d'investisseurs plus il y aura de recettes fiscales... parce qu'ils ont mis de la TVA sur les quotas, du coup l'État touche sur toutes les transactions » (Employé de Bercy, épisode 2, 40'32). L'organisation du système de perception de la TVA sur les quotas carbone, ainsi que les spécificités propres à ce marché conduisent les décideurs à charger la Caisse des Dépôts - en tant que banque de l'État - de verser les crédits de TVA aux entreprises présentant un excédent de collecte par rapport à leur activité. Cependant, la Caisse des Dépôts ne s'occupe pas de la perception de la taxe auprès des entreprises collectrices. Cette mission est assurée par l'administration fiscale française. Il existe donc du fait de la conception même du système de la TVA intracommunautaire, une asymétrie d'information entre les différents acteurs Étatiques, provoquée par une dissociation des activités de perception et de versement de la TVA. Or, il cela se produit sans contrôle et mise en rapport des unes avec les autres. Basiquement, lorsqu'une transaction est réalisée sur le marché des quotas carbone. Les acteurs publics agissent alors comme si tout était conforme à la règle pour l'ensemble des opérations et supposent que les vérifications d'usage ont bien été effectuée. Il existe donc un quiproquo systémique où chacun des acteurs pense que les autres ont fait leur travail et n'ont d'ailleurs pas de raison de penser que cela se déroule autrement et que des fraudeurs pourraient profiter de l'occasion pour détourner la TVA collectée. On se trouve dans une situation d'exploitation stratégique de zones d'incertitudes où la connaissance des règles et processus d'un système par des acteurs leur permet d'exercer un pouvoir sur les autres acteurs de ce système (Crozier, 1963).

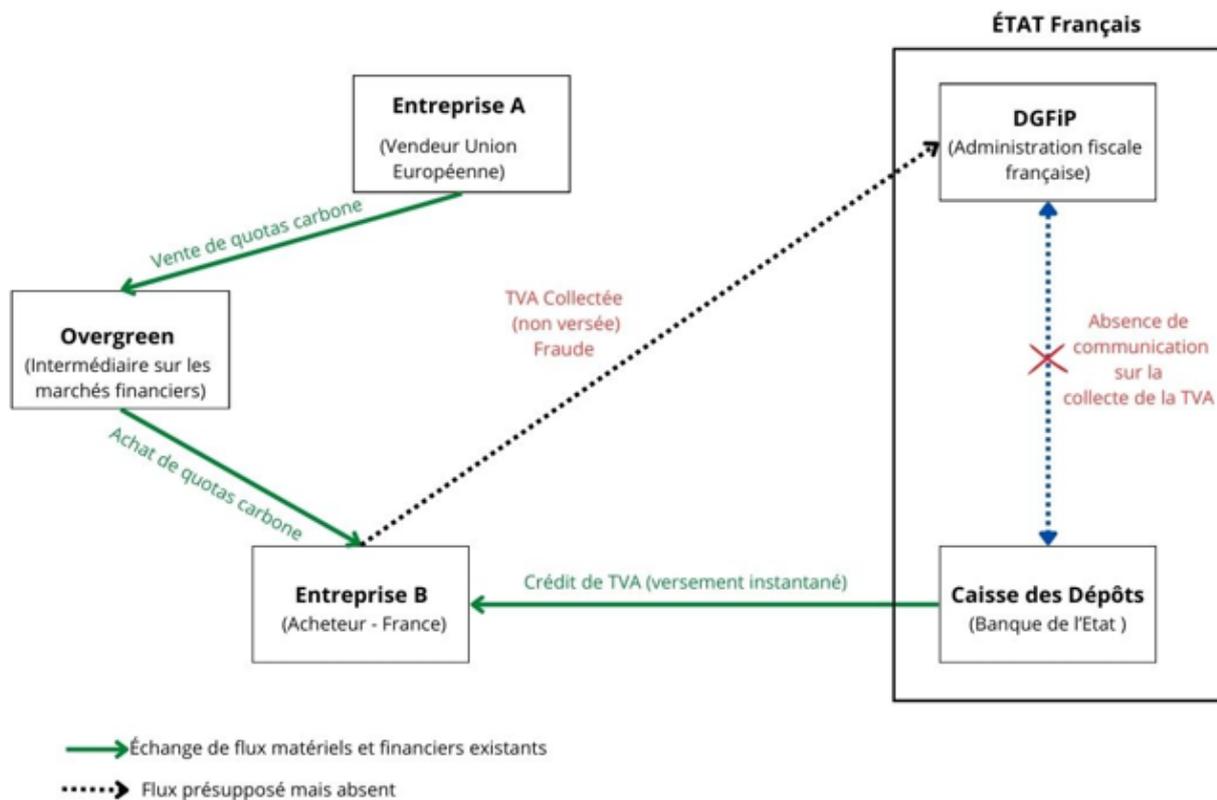


Figure 2 : Illustration du quiproquo systémique menant à la fraude

Alors que les services de l'État ne se préoccupent que de percevoir ou de verser les crédits de TVA aux entreprises, l'opérateur du marché des quotas carbone, Overgreen ne s'intéresse qu'au prélèvement d'« un pourcentage sur chacune de ces transactions (...) comme sur n'importe quel marché financier. » (épisode 2, 45'20). Pour eux, tant que le volume de transactions est suffisamment important, ils sont assurés de percevoir un chiffre d'affaires suffisant à leur rentabilité. Dès lors, peu importe si l'État français se trouve floué. La parcellisation des responsabilités de chacun des acteurs du marché et le cloisonnement des processus contribue à ce qu'ils ne se sentent pas responsable de la possibilité de la fraude (Milgram, 1975, 2004). Pour finir, les instances économiques et financière de l'État ne semble pas connaître réellement ce qu'est ce nouveau marché mis en place en réponse aux accords de Kyoto : « Overgreen ça dépend pas du ministère de l'écologie ? (...) Un marché des quotas carbonés lié à la caisse des dépôts ? (...) Je me renseigne » (Employé de Bercy, épisode 2,

31'49). Il résulte de cela de nombreux retard pour tenter de contenir la fraude et pour prendre des décisions concernant la fermeture du marché.

Pour conclure, nous pouvons constater que dans la série - et dans la réalité - le triptyque : État, Caisse des dépôts, Overgreen s'occupent donc du bon fonctionnement du marché des droits à polluer comme le mentionne la ministre de l'économie dans la série « Je suis particulièrement heureuse de la réussite de cette belle, très belle initiative française. (...) la Caisse des Dépôts et Overgreen peuvent s'enorgueillir de s'être associées dans ce projet qui vise à rendre notre monde plus vert, plus respirable. » (épisode 4, 30'40). Nous notons qu'aucun dialogue lié à la TVA ou à la fraude n'apparaît entre ces trois acteurs alors même que Weynachter les a déjà alertés sur son ampleur et sa dangerosité pour les affaires de l'État français.

Ce quiproquo organisationnel et systémique est, au contraire, exploité très rapidement par les fraudeurs. Ainsi, Fitoussi et Bouli, qui assistent à l'une des présentation d'Overgreen, se réjouissent de cette aubaine : « Ils vont mettre de la TVA sur le droit à polluer ? ». Leur attention est instantanément focalisée sur l'opportunité qui se présente à eux de détourner la TVA. Attias, quant à lui, découvre, lors d'une discussion avec le broker bulgare, que le reversement des crédits de TVA aux entreprises acheteuses est instantané. Il comprend rapidement que cela va accélérer la croissance des gains escomptés et cela sans être inquiétés par les autorités. : « Mais ça les étonnent pas la caisse des dépôts de faire comme ça des versements de millions de TVA française sur des comptes offshores ? Mais c'est légal c'est leur routine ils vont pas aller chercher qui est derrière chaque société regarde, regarde combien on est » (épisode 4, 16'43). Ce qui confirme l'exploitation par les fraudeurs d'un quiproquo dans lequel se trouvent plongées les instances financières et politiques de l'État français qui n'évoquent ni ne mentionnent la particularité de ce versement immédiat dans la série. Il semblerait que cela soit la même chose dans la réalité puisque selon le récit de Fabrice Arfi (Arfi, 2019, p. 98) :

« Les magistrats pointeront également une faille, liée à la bourse Bluenext elle-même qui, jouant le rôle de plateforme d'échanges de quotas de CO2 « s'interposait entre les acheteurs et les vendeurs, offrant ainsi l'anonymat des transactions ». Roland Veillepeau résume la situation plus simplement : « La Caisse des dépôts a joué un rôle de société-écran. On l'imagine d'ordinaire dans un paradis fiscal. Mais là, c'était nous, l'État. » Le fait est que la Caisse des dépôts s'est retrouvée dans une situation de conflit d'intérêts institutionnel qui ne pouvait guère aider structurellement à la lutte contre la fraude. Actionnaire de Bluenext à hauteur de 40 %, elle était également la tenancière du registre référençant les personnes autorisées à commercer autour du carbone, mais aussi l'agent bancaire exclusif qui opérait en temps réel des virements dans des pays « fatigués » (...). Or, les intérêts du propriétaire ne sont pas forcément ceux du contrôleur, ni ceux de celui qui paie. C'est ce que la Cour des comptes nomme l'absence de « régulation extérieure ». « On aurait voulu le faire exprès qu'on ne s'y serait pas pris autrement », me confiera un jour un haut fonctionnaire dépité.

»

Nous pouvons donc conclure que la philosophie gestionnaire de chacun des acteurs est fondamentalement différente. Ils n'échangent jamais sur l'objet qui les intéressent tous, car pour eux, c'est le même. Les fraudeurs se trouvent donc dans une position de force où ils peuvent exploiter en toute impunité des failles ou des imperfections du système. Le quiproquo pour les usagers courants du système est donc total : « Les quotas carbone, c'est la rencontre improbable entre les marchés financiers et l'État providence. Et les escrocs. Ils ont profité de nos contradictions parce qu'ils savaient très bien ce qu'ils voulaient, eux » (Weynachter, épisode 4, 35'55).

C. Comment faire chuter le quiproquo et mettre en évidence la fraude ?

1. *Rendre saillants les signaux faibles*

La formation des professionnels du chiffre à la détection d'une fraude, du type d'un carrousel de la TVA, passe par la mise en évidence, lors des enquêtes, de signaux discordants en provenance de la situation. Si on la définit comme « l'ensemble des relations concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir » (Szipirglas, 2006b, p. 75), alors la situation place l'acteur dans une démarche d'enquête et de construction de connaissances (Journé & Raulet-Croset, 2004). C'est ce que produit Weynachter et le SNDJ qui font une découverte fortuite où vont être rendus saillants des signaux qui n'apparaissaient pas de manière évidente dans la situation. En effet, c'est lors d'une perquisition du SNDJ dans des entreprises de négoce de panneaux solaires, qui avaient été l'objet de plaintes multiples pour contrefaçons, que Weynachter et son équipe font évoluer leur regard sur l'objet de ces sociétés. Les enquêteurs identifient un certain « Haddad » dans le téléphone de deux des gérantes de ces sociétés incriminées et repèrent que ce même « Haddad » a été impliqué dans diverses fraudes dans le passé. Ils réalisent alors que les deux entreprises perquisitionnées sont liées et c'est là qu'ils changent de cadres de références pour faire sens de cette situation (Goffman, 1974c, 1974a). Et ils posent l'hypothèse que l'objet de la fraude ou de l'escroquerie n'est pas la vente de panneaux solaires ou de pompes à chaleurs de mauvaise qualité, mais une fraude d'un autre genre. Weynachter précise, en effet, à son adjoint : « c'est pas la contrefaçon leur truc, c'est la TVA, c'est ça leur business, le carrousel de la TVA » (épisode 1, 29'50). Il démontre alors que ces sociétés sont en fait tenues par des gérants de paille qui font tourner le carrousel de la TVA. Dès lors, Weynachter en révélant la véritable intention de la création de ces sociétés, permet de rendre saillante la polysémie de l'objet de la fraude : d'une part, des négoce frauduleux de produits en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique, et de l'autre des sociétés qui n'ont pour objectif que de constituer des intermédiaires permettant de générer artificiellement

du crédit de TVA. L'étude des transactions réalisées par ces sociétés permet donc à Weynachter de révéler l'un des mécanismes cruciaux de la fraude.

2. *Formuler l'alerte sur la fraude*

Progressivement, dans la série, les enquêteurs vont révéler les différentes failles du système du marché des droits à polluer, ainsi que du remboursement instantané et de l'autoliquidation (collecte + reversement du crédit) de la TVA. Mais ces révélations successives ne permettent pas encore une prise de conscience des autorités qui seraient en mesure de stopper la fraude : gouvernement français, Caisse des Dépôts, Tracfin ou même Overgreen. La littérature montre que la société civile ou les parties prenantes ne peuvent prendre en considération une alerte que si elles sont prêtes à l'accueillir (Chateauraynaud & Torny, 1999). Dans le cas de la révélation de la fraude à la TVA sur les quotas carbone, les différents acteurs impliqués tardent à prendre conscience et à faire sens de la situation malgré les alertes délivrées par Weynachter à Overgreen, et jusqu'au plus haut niveau. Cette difficulté peut être induite par la façon dont Weynachter formule son alerte : de manière très dramatique et emphatique. Il fait preuve d'un catastrophisme qui ne contribue pas à éclairer les décisions à prendre (Dupuy, 2002). Il ne peut prouver la fraude et n'arrive pas à démontrer que la catastrophe est inévitable si le marché n'est pas fermé :

« Il faut que je vous dise ce qu'il est en train de se passer chez vous à la Caisse des Dépôts. (...) C'est peut-être la plus grande escroquerie financière que la France n'aura jamais connue et au moment même où je vous parle, là, votre très beau marché Overgreen est en train de se faire dépouiller par une bande d'escrocs sans foi ni loi. Alors si vous voulez arrêter le massacre, fermez le marché, maintenant Mr Molinier, tout de suite, sans plus attendre. »

(Weynachter) « *Vous racontez n'importe quoi.* » (Molinier Directeur d'Overgreen, épisode 4, 33'23).

Pourtant au cours du récit, Weynachter infléchit son propos, en tentant d'adapter son discours à son auditoire. Il accuse, cependant, le même échec lorsqu'il essaie de convaincre la ministre du problème :

« *Madame la ministre Je crois savoir que vous êtes polytechnicienne (...) mon service a mis au point une équation capable de calculer l'impact de la fraude à la TVA sur les quotas carbone : $Kx(1 + 0,196)^a$ (...) 7 millions investis représentent 2 milliards de fraude en moins de trois mois. Et tout ça grâce à la TVA remboursée par la Caisse des Dépôts. C'est à dire l'État français (...)* » (épisode 5, 43'58).

Pourtant Weynachter change la manière d'énoncer le message pour qu'il soit formulé de manière à être entendu par son auditoire, ici la ministre de l'Économie, dont on apprend qu'elle a eu une formation scientifique. Celle-ci devrait prêter une oreille attentive à la menace qui est ici présentée de manière formalisée. Weynachter s'est donc adapté au récepteur du message. Le déplacement sémantique opéré permet à la ministre de préciser les raisons qui empêcheraient les autorités d'intervenir. Elles sont au nombre de deux : premièrement, on ne ferme pas un marché pour cause de fraude, deuxièmement, « on ne peut pas fermer le marché en claquant des doigts. Nous avons besoin de l'approbation de la Caisse des dépôts, du Parlement et sans doute aussi de Bruxelles » (la ministre de l'économie, épisode 5, 44'30). Au premier point, Weynachter ne sait quoi répondre, car il n'a pas le statut légitime pour faire infléchir des décisions d'ordre politique. Après tout il n'est qu'un juge qui enquête sur une fraude à la TVA pour le compte des Douanes Judiciaires. La solution retenue, en réalité, par le véritable directeur de la Caisse des Dépôts est rapporté par Fabrice Arfi :

« C'est alors que début juin le patron de la Caisse des dépôts, selon le récit qu'il me fait des événements, menace les cabinets de Woerth, au Budget, et de Lagarde, aux Finances, de fermer la bourse carbone si la TVA n'est pas retirée. « Alors que je n'avais pas du tout le pouvoir de fermer Bluenext » me raconte-t-il aujourd'hui. Mais tout est prévu : la « mise en panne » de la bourse est dans les tuyaux, si les ministres continuent de faire la sourde oreille » (Arfi, 2019, p. 103).

Revenons maintenant à la série où Weynachter reprend sa posture outrancière pour répondre à la seconde objection de la ministre. Celle-ci n'est alors toujours pas convaincue de l'urgence de la fermeture du marché : « C'est comme si on assistait en direct au braquage de la Banque de France et qu'on me disait qu'il fallait attendre Bruxelles pour intervenir » (épisode 5, 44'30), conclut Weynachter à la fin de son entretien.

Enfin, la dernière difficulté éprouvée par Weynachter pour convaincre de l'urgence de traiter la cause de la fraude, est que les institutions financières françaises ont des représentations différentes du marché. Celles-ci entraînent une vision biaisée du problème et donc une interprétation spécifique à leur position dans la situation. Ainsi, l'administration fiscale ne fait juste que percevoir la TVA auto-liquidée sans communiquer avec la Caisse des Dépôts qui verse le crédit de TVA immédiatement. Comme ces deux organisations ne gèrent qu'une partie seulement de la relation au marché, elles ne peuvent en connaître directement les actions de l'autre et donc ne peuvent rapprocher les entrées et les sorties. La recherche de preuve est alors complexifiée par à la fois la multiplication et l'absence de longévité intentionnelle des entreprises et de leur gérant de paille, mais aussi par l'absence de contrôle ou de réclamation possible envers les banques extra-européennes : « Une demande d'informations à la Banque de Manille : Ça va prendre 6 mois » (Weynachter, épisode 1, 32'). Dans la réalité nous avons une preuve que des mesures simples pouvaient stopper net la fraude. « Le 11 juin 2009 (...) une instruction fiscale est émise par Bercy, qui exonère de

TVA le marché des quotas de CO₂. Entre 80 et 90% des transactions disparaissent aussitôt, signifiant que le marché du carbone était quasi intégralement entre les mains du crime en France » (Arfi, 2019, p. 103).

3. *Fermer le marché, temporalité et justification*

Une question se pose donc, pourquoi fermer le marché des quotas carbone ? Cela ne fait de sens pour aucun des protagonistes. Le gouvernement français touche la TVA collectée par les entreprises légales du marché et la Caisse des Dépôts en tant que garant de confiance de ce marché, n'a pas envie de montrer au grand jour que la fraude se passe littéralement dans son jardin. « C'est comme quand il y a un faux dans le marché de l'art. Le faussaire ne veut pas que ça se sache, l'acheteur, lui non plus, ne veut pas que cela se sache. La galerie a tout à y perdre, la banque de la galerie encore plus. Alors tout le marché de l'art finit par vouloir étouffer l'affaire. » (Weynachter à propos d'Overgreen, épisode 3, 34'55). Bien sûr Overgreen a bien fait part de ses soupçons aux organismes de surveillance financière (comme Tracfin) : « (mais) ils ont été pris de vitesse par les escrocs. Ils n'avaient aucun élément de comparaison. C'est la première fois qu'on détournait la TVA sur les quotas carbone » (épisode 3, 34'55). Ce que dit Weynachter ici c'est que pour reconnaître et admettre qu'une fraude a eu lieu, il faut encore savoir que cette fraude est possible. Comme la TVA n'est pas courante sur les marchés financiers et qu'Overgreen ne s'occupait en rien de la partie fiscale de la gestion du marché, ils ont considéré que celle-ci ne faisait pas partie des risques à prendre en considération. Vu ce qui est raconté de cette prise de conscience dans la série, il semble possible que s'installe dans la gestion de ce marché, un processus de « normalisation de la déviance » comme décrit et analysé par Vaughan (1996) qui conduit les dirigeants d'Overgreen à occulter la possibilité que le marché des quotas carbone pouvait être sujet à une fraude à la TVA. Les diverses institutions financières étatiques se trouvent engagées dans des logiques différentes mais qui visent pour chacune à générer des ressources financières ou une

légitimité au niveau international. Ces objectifs et contraintes inhérentes à chacune institution les pousse à occulter les risques liés à la fraude et à nier la possibilité d'une catastrophe financière (cf. citation épisode 4, 33'23, p. 21 de cet article).

Dans un deuxième temps, il existe une raison supplémentaire expliquant la réticence des autorités à fermer le marché ou du moins à suspendre la TVA sur les quotas carbone. Weynachter évoque, en effet : « Peut-être parce que l'État n'attaque pas les services de l'État, parce que l'État ne peut pas avouer qu'il s'est trompé ? Jamais. Mais ils avaient encore rien vu. Au même moment, on a appris sur des écoutes que nos escrocs étaient repartis au bout du monde » (épisode 8, 43'55). Les acteurs de ces différentes institutions sont engagés dans des actions et ne peuvent les arrêter sous peine de remettre en question l'intégralité du dispositif. Les acteurs institutionnels se comportent donc à la manière des sujets des expériences Pygmalion menées par Stanley Milgram (Milgram, 1975) qui continuent à administrer des chocs électriques toujours plus grands à des personnes sans raison. Ils ne peuvent, dès lors fermer le marché, car cela délégitimerait l'ensemble des actions qu'ils ont menées précédemment, y compris l'ouverture du marché des quotas carbone.

Un troisième élément, aborde un point de vue cognitif qui contribue à cette hystérésis du choix d'assurer la continuité du marché et de sa fiscalité. C'est le confort perçu par les différents acteurs dans l'idée que le marché des quotas carbone est une réussite :

« Chers amis. Je suis particulièrement heureuse de la réussite de cette belle, très belle initiative française. (...) La bonne nouvelle, c'est que des entreprises opérant dans de multiples régions et secteurs ont déjà commencé à agir en faveur de l'efficacité énergétique, de l'innovation et des réductions des émissions de gaz à effet de serre. (...) Cette belle aventure politique, économique et environnementale et citoyenne ne fait que commencer. (...) Merci. Bravo à la

Caisse des Dépôts et à tous les services de l'État qui ont mis au point un si beau projet » (discours de la ministre de l'économie, épisode 4, 30'40).

Les acteurs tentent de réduire par ce discours, la dissonance cognitive (Festinger, 1957) provoquée par la révélation de la fraude par Weynachter.

Et enfin, une dernière raison pourrait être donnée à l'immobilisme des autorités. C'est le fait que lorsqu'une situation de quiproquo est révélée, alors les modalités de gestion changent. Lorsque le marché des droits à polluer fonctionne normalement, des routines de gestion s'installent auprès des acteurs. Supprimer la TVA, ou fermer le marché des quotas carbone, voudrait dire remettre en cause des processus qui impliquent une multitude d'acteurs. Ceux-ci devront, dès lors, passer d'un mode de gestion courante à un mode de gestion de crise ou dans l'urgence, par nature plus incertaine et plus perturbatrice (Szpirglas, 2006b). Ce changement de modalité de gestion peut contribuer à l'immobilisme les autorités compétentes qui seraient obligées de s'adapter au plus vite afin d'arrêter la fraude.

Nous avons vu dans la série *D'Argent et de sang* que de nombreux freins demeurent pour empêcher les institutions financières étatiques, et politiques de mettre fin à la fraude. Une fois que les fraudes sont qualifiées et transmises aux apprenants, futurs professionnels du chiffre, elles peuvent être des outils pédagogiques efficaces. Cependant la connaissance de ces éléments suffissent-ils pour permettre aux professionnels du chiffre de se prémunir de telles fraudes ?

IV. Limites et défis de l'utilisation des séries dans l'enseignement de la finance

A. Des séries, des représentations biaisées et simplifiées ?

Une des premières limites à l'utilisation de séries vient notamment de leur tendance à simplifier ou à dramatiser des événements complexes pour des raisons narratives. La nature même de la fiction exige des choix créatifs qui peuvent parfois biaiser la représentation des faits financiers ou exagérer certains aspects pour accroître le suspense ou l'émotion. Par exemple, les motivations des personnages peuvent être caricaturées, ou les mécanismes financiers simplifiés au point de perdre leur complexité essentielle (David, 2023).

Ces simplifications peuvent induire en erreur les étudiants qui pourraient prendre pour argent comptant ce qu'ils voient à l'écran, sans nécessairement questionner la plausibilité de ces représentations par rapport à la réalité (Szpirglas, 2022). Dans un contexte éducatif, cela pose un défi majeur : comment s'assurer que les étudiants ne confondent pas fiction et réalité, et surtout qu'ils comprennent bien les nuances des concepts financiers sous-jacents ?

B. Un accompagnement pédagogique adapté pour plus d'efficacité

Pour maximiser l'efficacité des séries télévisées comme outil pédagogique, un accompagnement rigoureux est indispensable. Cela signifie non seulement fournir le contexte nécessaire avant le visionnage, mais aussi intégrer la série dans un cadre pédagogique plus large. Celle-ci est utilisée comme point de départ pour des discussions, des analyses de cas, ou des projets de recherche.

Les enseignants doivent être préparés à répondre aux questions des étudiants, à clarifier les aspects potentiellement trompeurs et à encourager une réflexion critique tout au long de l'expérience d'apprentissage. Par exemple, un cours sur les marchés financiers pourrait inclure des lectures complémentaires sur la fraude des quotas de carbone, des études de cas réels, et des exercices pratiques pour renforcer la construction des savoirs et pratiques identifiés dans la série.

C. Retours d'expérience

Nous avons utilisé la série d'Argent et de sang comme fil rouge illustratif d'un cours magistral de deux heures sur la fraude à la TVA à destination de master CCA (Comptabilité, Contrôle, Audit). Une découpe d'extrait de la série a été réalisée de la façon suivante :

Point à illustrer	Episode	Durée de l'extrait
Marché carbone	1 – 26'53	1'47
Carrousel de TVA	2- 41'20	2'15
Gérants de paille	1- 32'	1'22
Montage financier	1- 2 – 30'21	1'27
Les institutions (Europol)	2 – 17'54	0'47
Manque de communication	2- 31'50	0'32
Chute du quiproquo	2 – 40'35	0'48
Dénonciation du quiproquo (auprès de la ministre)	5- 44'	2'57

Chaque diffusion d'extrait était précédée et suivie d'un débat avec les étudiants sur leur connaissance préalable, puis sur des liens avec d'autres affaires ou sur les évolutions législatives qui en ont découlées.

Ce cours a eu lieu en mars 2025 et a été suivi d'un questionnaire complété par 26 étudiant.e.s (18 n'avaient pas vu la série au préalable). Parmi ses réponses nous constatons que 25 considèrent comme probable à très probable le fait que le visionnage d'une série leur permet de mieux comprendre des concepts techniques. Le carrousel de TVA a été l'élément le mieux appréhendé à la suite de la diffusion des extraits et sa présentation a été jugée comme

pertinente. Au moins un des mécanismes de la fraude a été identifiés formellement par tous les étudiants et sept étudiants en identifient au moins 2.

Seul trois étudiants déclarent ne pas avoir appris de détails sur la fraude à la TVA, ils sont en revanche plus prudents sur le fait que cela puissent les aider à détecter des fraudes à l'avenir, parmi les arguments contradictoires les plus fréquents nous retrouvons : « C'est compliqué avec une seule série, ça reste une fraude parmi tant d'autres », « La série permet de sensibiliser aux notions et fraudes possibles ce qui permet d'être plus attentif aux fraudes lors des missions », ou encore : « oui, en visionnant un exemple concret cela permet de se poser des questions quand on voit une situation et donc de faire plus facilement le rapprochement entre la série et un cas que l'on peut rencontrer » ou finalement, « Peut-être, cela permet de mieux comprendre les concepts et de pouvoir les comprendre dans une série ou un film et ainsi de pouvoir peut-être mieux les appréhender dans la réalité ».

Nous préconisons de pouvoir passer au moins deux fois 1h30 sur le sujet à l'aide d'extraits plus longs ou plus variés (2 ou 3 extraits par points spécifiques), une version en classe inversée où les étudiants regarderaient les extraits chez eux pour une discussion en classe est également envisageable selon le temps à disposition de l'enseignant.

Conclusion : *D'Argent et de sang*, une série utile pour l'enseignement de la finance et de la fiscalité

En conclusion, la série *D'Argent et de Sang* ne se contente pas de raconter une histoire. Elle offre une riche matière pédagogique pour explorer des concepts financiers complexes, tout en sensibilisant les étudiants aux dimensions éthiques et aux réalités sociales et juridiques des marchés financiers. En la combinant avec des analyses critiques et des discussions en classe, cette série peut devenir un outil éducatif précieux pour les cours de finance, permettant aux étudiants de mieux comprendre le fonctionnement des marchés et les implications des

comportements frauduleux dans le monde réel. Des mécanismes préalables à la fraude, aux signes qui permettent de la détecter, en passant par les processus d'enquêtes, la série *D'Argent et de sang* constitue une bonne initiation à la finance, à la finance verte et aux mécanismes de contrôles des marchés financiers, sans oublier les mécanismes de la fiscalité indirecte comme la TVA. Elle ouvre aussi un regard particulier sur les raisonnements innovants qui permettent d'exploiter des situations de quiproquo dans lesquels sont plongés les utilisateurs normaux du système.

Cela ouvre, enfin, un double questionnement. Tout d'abord, la série *D'Argent et de sang* permet de discuter de l'intérêt de mettre en place de la TVA sur n'importe quel marché, alors que ce système fiscal a été conçu pour la vente des biens et services au consommateur final. Mettre de la TVA sur un produit financier semble donc peu adapté tant au niveau des caractéristiques des biens échangés, ici les quotas carbone, que de l'organisation du dispositif fiscal. Ces discussions ouvrent des réflexions plus larges sur la question de l'intérêt, pour les différentes parties prenantes, d'une fiscalité indirecte. De nombreux travaux mentionnent la TVA comme socialement injuste puisqu'elle taxe de la même manière les consommateurs aisés et les consommateurs pauvres. Enfin, nous pouvons aussi nous interroger aussi sur l'intérêt et les impacts de la finance verte sur l'écologie et le climat. Quel sens l'État français donnerait à la création d'un tel marché, s'il le considère uniquement comme un moyen d'améliorer ses finances, tout en le considérant comme un marché financier traditionnel et en s'éloignant de sa philosophie gestionnaire originelle.

Bibliographie

- Agogué, M., & Sardais, C. (2019). *Petit traité de management pour les habitants d'Essos, de Westeros et d'ailleurs* (EMS).
- Arfi, F. (2019). *D'argent et de sang : Récit*. Éditions Points.
- Aubert, B. (2020). Chapitre 5. Starsky & Hutch auraient-ils inventé les soft skills ? In *De MacGyver à Game of Thrones* (p. 59-68). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.auber.2020.01.0059>
- Aubert, B., & Meyronin, B. (2017). *De MacGyver à Mad Men – Quand les séries TV nous enseignent le management* (Dunod).
- Bay, D., & Felton, S. (2012). Using Popular Film As A Teaching Resource In Accounting Classes. *American Journal of Business Education (AJBE)*, 5(2), 159-172.
<https://doi.org/10.19030/ajbe.v5i2.6818>
- Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). *Les Sombres Précurseurs : Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Editions de l'EHESS. G:\01 - Thèse\01 - biblio\Fiches de lecture\Chateauraynaud et Torny 1999.doc
- Clémot, H. (2022). *Serial philosophie : Le paradoxe des séries télévisées*. Presses universitaires François-Rabelais.
- Cour des comptes. (2012). *La fraude à la TVA sur les quotas de carbone* [Rapport public annuel 2012]. Cour des comptes.
- Crozier, M. (1963). *Le phénomène bureaucratique*. Points Seuil.
- David, A. (2023). Postface : Il y a vraiment du management dans La casa de papel. In J.-P. Denis, A. Deville, & O. Meier (Eds.), *Comprendre le management avec La casa de papel*. Editions EMS, management et société.

- Denos, G., & Loher-Delalune, C.-A. (2024, septembre). Rubik's, le cube qui innove pour demain. *19e congrès du Riodd, Imaginer, expérimenter et pérenniser la soutenabilité forte*. 19e congrès du Riodd, Imaginer, expérimenter et pérenniser la soutenabilité forte, Bruxelles.
- Dupuy, J.-P. (2002). *Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain*. (Points) Seuil. G:\01 - Thèse\01 - biblio\Fiches de lecture\Dupuycatastrophisme2002.doc
- Festinger, L. (1957). *Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford University Press.
- Fournier-Noel, P., Lépinard, P., & Solnik, O. (2024). Using Tabletop Role-Playing Games to Teach English in a University School of Management. *Revue Internationale des Langues Etrangères Appliquées*, 3. <https://hal.science/hal-04834794>
- Giannoli, X., Delafon, J.-B., & Lacomblez, A. (Scénaristes), & Giannoli, X. (Réalisateur). (2024, février). D'argent et de sang. In *D'argent et de sang*.
- Goffman, E. (1974a). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Harper & Row.
- Goffman, E. (1974b). *Les cadres de l'expérience* (I. Joseph, Trad.). éd. de Minuit.
- Goffman, E. (1974c). *Les cadres de l'expérience* (I. Joseph, Trad.). éd. de Minuit.
- Grimand, A. (2009). Fiction, culture populaire et recherche en gestion. Une exploration croisée à travers la série Les Simpsons. *Revue française de gestion*, 194(4), 169-185.
- Grimand, A. (2022). Appropriation et construction du sens au travail: Les leçons de management de Gaston Lagaffe. *Revue française de gestion*, 303(2), 105-124. <https://doi.org/10.3166/rfg.303.105-124>
- Hällgren, M., & Buchanan, D. A. (2020). The Dark Side of Group Behavior: Zombie Apocalypse Lessons. *Academy of Management Perspectives*, 34(4), 434-457. <https://doi.org/10.5465/amp.2019.0007>

- Journé, B., & Raulet-Croset, N. (2004). *Le concept de « situation » dans les sciences du Management : Analyser l'indétermination, l'incertitude, l'ambiguïté et l'imprévu dans l'organisation*. AIMS. G:\01 - Thèse\01 - biblio\Textes intégraux\Journe-Raulet%20Crosetaims.pdf
- Laugier, S. (2019). *Nos vies en séries : Philosophie et morale d'une culture populaire*. Climats.
- Lépinard, P. (2020, juin 3). *La décontextualisation par le jeu des situations d'apprentissage simulées comme stratégie pédagogique inclusive*. XXIX^e Conférence Internationale de Management Stratégique, Toulouse. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02619525>
- Lépinard, P. (2023). L'apprentissage expérientiel par le jeu pour l'acquisition des connaissances théoriques managériales. *Recherches en sciences de gestion*, 5(158), 489-516.
- Maheo, M., & Dodeler, J. (2018). L'action de la Direction générale des finances publiques contre la fraude à la TVA intracommunautaire. *Gestion & Finances Publiques*, 3(3), 58-65. <https://doi.org/10.3166/gfp.2018.00035>
- Martin, P., & Padula, P. (2018). Innovation pédagogique à l'université : Comparaison entre apprentissage par problèmes et cours traditionnel. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 34(3), 20.
- Milgram, S. (1975). *Obedience to Authority : An Experimental View*. Harper and Row.
- Milgram, S. (2004). *Soumission à l'autorité : Un point de vue expérimental* (E. Molinié, Trad.). Calmann-Lévy.
- O'Boyle, E., & Sandonà, L. (2014). Teaching Business Ethics Through Popular Feature Films : An Experiential Approach. *Journal of Business Ethics*, 121(3), 329-340.

- Perrotin, F. (2018, janvier 17). *La fraude à la TVA sur les quotas de carbone*. Actu-Juridique.
<https://www.actu-juridique.fr/fiscalite/fiscal-finances/la-fraude-a-la-tva-sur-les-quotas-de-carbone/>
- Pezé, S., & Théron, C. (2017, juin). Les leçons d'un stratège " hors pair " : Franck Underwood, ventriloques et enseignants en gestion. *XXVIème congrès de l'AIMS*.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01675088>
- Phillips, N. (1995). Telling Organizational Tales : On the Role of Narrative Fiction in the Study of Organizations. *Organization Studies*, 16(4), 625-649.
<https://doi.org/10.1177/017084069501600408>
- Szpirglas, M. (2006a). Gestion des risques et quiproquos, l'apport d'une théorie de la conception. *Revue Française de Gestion*, 32(161), 67-90.
- Szpirglas, M. (2006b). *Thèse : Genèse et mécanismes du quiproquo : Approches théoriques et organisationnelles des nouvelles formes de gestion des risques*. [Sciences de gestion]. Ecole des Mines de Paris.
- Szpirglas, M. (2022). Écrire de la fiction pour vivre la théorie des organisations : Le roman dont vous êtes le héros, un dispositif pédagogique innovant. *Revue Française de Gestion*, 48(304), 107-122. <https://doi.org/10.3166/rfg304.107-122>
- Szpirglas, M. (avec Agogué, M., Lamade, C., & David, A.). (2023). *Comprendre le management avec La casa de papel*. Editions EMS, management et société.
- Tellier, A., & Martin, E. (2022). *Tout savoir sur le marketing avec la série Mad Men*. EMS Editions.
- Vaughan, D. (1996). *The Challenger Launch Decision*. The University of Chicago Press.
- Walther, B., & Juel Larsen, L. (2020). *Gamification and Beyond : The Case of Ludification* (p. 125-134). https://doi.org/10.1007/978-3-030-63464-3_12
- Weick, K. E. (1995). *Sensemaking in Organizations*. Sage Publications.

Zainuddin, Z., Chu, S., Shujahat, M., & Perera, C. (2020). The impact of gamification on learning and instruction : A systematic review of empirical evidence. *Educational Research Review*, 30, 100326. <https://doi.org/10.1016/j.edurev.2020.100326>